RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00929
Numéro SIREN : 341 420 081
Nom ou dénomination : MILE

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2021 sous le numéro de dépôt 25374

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 30 Avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34142008100109 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	258 133	AG 226 610	31 523	28 194
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	36 239	AK 30 021	6 218	11 209
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 317 271	AU 1 552 116	765 155	742 224
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	119	BE	119	119
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	23 701	BI	23 701	23 304
	TOTAL (II)	BJ	2 635 463	BK 1 808 746	826 716	805 049
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	240 696	BU	240 696	349 583
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 985	BW	1 985	5 888
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 321 205	BY 23 002	1 298 203	1 542 065
	Autres créances (3)	BZ	44 953	CA	44 953	54 604
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	722 448	CG	722 448	122 809
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	65 070	CI	65 070	82 536
	TOTAL (III)	CJ	2 396 357	CK 23 002	2 373 354	2 157 485
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 031 819	1A 1 831 749	3 200 071	2 962 533

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR 40 438

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000777 en Euros.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	766 734	608 600
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	528 803	458 134
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 845 537	1 616 734
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	242 438	212 984
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	242 438	212 984
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	180 070	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	210 754	187 222
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	303 858	612 079
	Dettes fiscales et sociales	DY	405 110	333 514
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 304	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 112 096	1 132 815
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 200 071	2 962 533

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	989 171	1 132 815
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 837 545	FB		FC	9 837 545	9 202 453
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 214 540	FH		FI	2 214 540	2 129 112
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 052 086	FK		FL	12 052 086	11 331 565
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	66 491	104 030
	Autres produits (1) (11)					FQ	40	26
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 118 617	11 435 621
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 627 861	8 488 426
	Variation de stock (marchandises)*					FT	108 888	(261 436)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 148	567
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	730 034	759 967
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	66 941	74 122
	Salaires et traitements*					FY	884 761	867 848
	Charges sociales (10)					FZ	308 679	308 124
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	529 594	446 131
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 337	2 891
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	87 262	77 015
	Autres charges (12)					GE	9 562	16 376
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 365 067	10 780 032
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	753 550	655 589
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		28
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	284	417
	Total des produits financiers (V)					GP	284	445
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	793	223
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	793	223
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(509)	222
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	753 041	655 811

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 826	1 528
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 519	33 395
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 345	34 922
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 984	35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 419	28 354
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	8 400	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 802	28 389
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 457)	6 534
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	215 781	204 211
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 132 246	11 470 989
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 603 444	11 012 855
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	528 803	458 134

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		1 756
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

MILE S.A.S – 30 avenue Gustave Eiffel – Bât. A – 33600 PESSAC

ANNEXE BILAN AU 31.12.2020

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2020 dont le total est de 3 200 071 €.

et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de 12 132 246 € et dégageant un bénéfice de 528 803 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

1° - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La crise du COVID 19 a entraîné un faible recours au chômage partiel et la mise en place du télétravail partiel pour les fonctions ne nécessitant pas de présentiel à 100%. In fine, la crise n'a pas eu d'impact sur l'activité de l'entreprise, qui s'est redressée après la première période de confinement.

2° - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
La société a continué d'appliquer le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. L'application de ces deux règlements est sans impact sur les états financiers 2020.

3° - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Le montant des investissements de l'exercice est de 589 571 € (contre 641 790 € en 2019) dont matériels informatiques pour 554 227 €.
Le montant des cessions d'immobilisations ou mises hors service est de 388 714 €.

AMORTISSEMENTS : Le matériel informatique loué est amorti ainsi :
- MATERIEL NEUF : 3 ans en dégressif.
- MATERIEL 2ème MAIN : 2 ans en linéaire.

STOCK : Ce poste comprend du matériel de 2ème main pour 41 331 € et du matériel neuf dont la location débute le 01/01/2021 pour 199 365 €, du matériel neuf destiné à être revendu 0 €.

PRODUITS D'EXPLOITATION :
Sur un total de 12 118 617 €, à noter que 64 209 € correspondent à des loyers de location adossée.

CHARGES D'EXPLOITATION
Sur un total de 11 365 067 €, à noter que 67 707 € correspondent à des loyers de location adossée.

PRODUITS EXCEPTIONNELS : Ce poste comprend :
- le prix de vente de matériels précédemment loués pour 10 519 €
(à noter que des ventes de ce type interviennent tous les ans)

CHARGES EXCEPTIONNELLES :
- la valeur nette comptable du matériel vendu ci-dessus est de 8 419 €
- La valeur de matériel remplacé volé : 4 865 €

DETTES : toutes sont à moins d'un an, ce poste se répartit ainsi :

- dettes fournisseurs :	200 809 €
- factures à recevoir :	103 049 €
- congés payés :	23 672 €
- charges sur congés payés :	9 469 €

CREANCES :
Toutes sont à moins d'un an à l'exception de créances douteuses pour 40 438 € et d'un dépôt de garantie de 23 611 €.
Sur un total de 1 298 203 €, à noter que 1 161 286 € sont dus par des organismes bancaires et ont été réglés début 2020.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
Elles s'élèvent à 65 070 € dont :
- Assurances 2020 : 8 275 €
- Factures distributeurs reçus en 2019 pour contrats 2020 : 30 473 €
- Loyer 2021 : 24 127 €
- Médecine travail 2021 : 180 €
- Service extérieur 2019 : 2 015 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
Ils s'élèvent à 0 €.

PROVISION POUR RIQUES
Une provision de 242 438 € est passée pour couvrir les garanties données sur les ventes de matériels d'occasion, les sinistres courants affectant les matériels loués et les risques d'impayés sur des contrats portés dans nos livres.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (€)

Etat des Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	23 701		23 701
Clients douteux ou litigieux	40 438		40 438
Autres créances clients	1 280 767	1 280 767	
Personnel et comptes rattachés	5 342	5 342	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 000	1 000	
Impôts sur les bénéfices			
Autres impôts et taxes	150	150	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 121	30 121	
Divers	8 340	8 340	
Charges constatées d'avance	65 070	65 070	
Groupe et associés			
TOTAUX	1 454 930	1 390 791	64 139
Etat des Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes	180 070	57 145	122 925
Fournisseurs et comptes rattachés	303 858	308 858	
Personnel et comptes rattachés	234 342	234 342	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 924	95 924	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 882	60 882	
Autres impôts, taxes et assimilés	13 963	13 963	
Groupe et associés	210 754	210 754	
Produits constatés d'avance			
Autres dettes	12 304	12 304	
TOTAUX	1 112 096	994 171	122 925

4° - ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1° ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES :

4.1.1 ENGAGEMENTS NE FIGURANT PAS AU BILAN

MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à racheter du matériel informatique à l'issue de la période initiale de location pour 293 800 €
MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à louer des équipements pour 98 500 € correspondant aux engagements reçus de 97 825 € en 4.2° ci-après.
MILE s'est engagée auprès d'organismes de location longue durée de véhicules d'entreprise, à louer des véhicules pour un montant total de loyers de 72 670 €.

4.1.2° ENGAGEMENTS FIGURANT AU BILAN : NEANT

4.2° ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS :

- Engagements reçus des clients : montant des sommes dues par les clients pour des contrats de location autofinancés ou adossés

	Autofinancés	Adossés (location)
2021	1 318 591 €	51 596 €
2022	415 949 €	41 802 €
2023	178 793 €	4 427 €
2024	52 954 €	
2025	9 006 €	
2026	918 €	
TOTAL	1 976 211 €	97 825 €

4.3.° ENGAGEMENTS RECIPROQUES :
Facilité de caisse par la BNP : 100 000 €

5° CAPITAL SOCIAL
Il est composé de 4 000 actions de valeur nominale 125 € entièrement libérées.

6° EFFECTIF
L'effectif au 31/12/2020 est de 17 salariés dont 9 employés (1 à temps partiel) et 8 cadres (2 à temps partiel).

6.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE
Dans le cadre légal et réglementaire de l'article L123-13 du code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de départ à la retraite ne constitue pas de provision.
Le montant des droits acquis par les salariés de l'entreprise au 31/12/2020 s'élève à 164 529 €.

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2020

MILE S.A.S au capital de 500 000 €, RCS Bordeaux 341 420 081 00109

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020, ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation lors de l'AG annuelle.

Pour votre information, nous vous avons adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, et nous avons tenu à votre disposition dans les délais impartis les autres documents prévus par la réglementation en vigueur.

Les comptes et le bilan que nous vous soumettons ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation que l'année précédente.

I/ MARCHE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE 2020

Au cours de l'exercice, notre chiffre d'affaires a atteint le montant de 12 052 086 € HT.
Les charges d'exploitation se sont élevées à 11 365 067 € dont dotations aux amortissements pour un montant de 529 594 €.
Le résultat d'exploitation est de 753 550 €, le résultat courant avant impôts de 753 041 €.
Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 528 803 €.

Impact de la crise COVID 19 : la société n'a pas été impactée par la crise. L'activité Location Courte Durée a compensé sa perte de CA sur l'évènementiel par la mise à disposition de pc portables pour le télétravail. Les activités Location Longue Durée et Brokerage ont été soutenues, mise à part les mois d'avril et mai 2020.

II / EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A AUJOURD'HUI

MILE a procédé au déménagement de son agence Nantaise, installée au 1/1/2021 1 rue Alain Bombard 44800 SAINT-HERBLAIN (bail dérogatoire).

III / EXERCICE EN COURS / PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives pour 2021 sont une augmentation du CA et une légère baisse des ratios de rentabilité par rapport à l'exercice 2020, en raison de l'augmentation de la masse salariale prévue en 2021.

IV / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter et de répartir comme suit le bénéfice net comptable de 528 803 € :

- 208 803 € en report à nouveau dont le solde passerait de 766 734 € à 975 537 €,
- 320 000 € en dividendes.

V / RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX :

M. Arnaud ROUILLIER ne détient pas d'action.

VI / RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2016	2017	2018	2019	2020
Capital en fin d'exercice	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Nombre d'actions	4000	4000	4000	4000	4000
Total produits	11 052 025 €	12 198 361 €	12 410 659 €	11 435 621 €	12 118 617 €
Résultat avant IS	551 853 €	713 465 €	803 290 €	662 345 €	744 584 €
IS	186 742 €	236 196 €	252 192 €	204 211 €	215 781 €
Résultat après IS	365 111 €	477 269 €	551 098 €	458 134 €	528 803 €
RN / Produits	3,30%	3,91%	4,44%	4,01%	4,36%
Effectif en fin d'exercice	14	16	17	18	17

VII / DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il y a eu distributions de dividendes faites au cours des 3 derniers exercices :
2018 : 500 000 €
2019 : 320 000 €
2020 : 300 000 €

VIII / VENTILATION DU COMPTE FOURNISSEUR PAR ECHEANCES

Le compte fournisseur s'élève au 31/12/2018 à 172 837 €, au 31/12/2019 à 504 332 € et au 31/12/2020 à 200 809 €.

Ventilation par échéances :

Années	Règlements à moins de 15 jours	Règlements à moins de 30 jours	Règlements à moins de 45 jours	Règlements à moins de 60 jours	Règlements à plus de 60 jours
2017	19 412 €	180 559 €	28 260 €	12 439 €	34 127 €
2018	7 153€	56 523 €	36 243 €	439 €	72 479 €
2019	7 332 €	249 904 €	6 488 €	94 580 €	146 028 €
2020	76 040 €	31 245 €	58 025 €	5 229 €	30 270 €

IX / RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les résolutions que nous proposons correspondent à nos propositions.
Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion.

Le Président

PROJETS DE RESOLUTIONS

1ère RESOLUTION : approbation des comptes 2020 et quitus au Président

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, les explications fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du conseil et les comptes de l'exercice tels qu'ils sont présentés.
L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait. Elle donne quitus de leur mandat, pour cet exercice au Président.

2ème RESOLUTION : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice de 528 803 € comme suit :
320 000 € versés en dividendes soit 80 € par action,
208 803 € en report à nouveau. Le compte report à nouveau passera donc 766 734 € à 975 537 €.

MILE
S.A.S. au capital de 500 000€
SIEGE SOCIAL : 30 av. Gustave Eiffel – Bât. A – 33600 PESSAC
RCS Bordeaux 341 420 081

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22/06/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux juin, à treize heures trente, les actionnaires de la société MILE, S.A.S. au capital de 500 000 €, dont le siège social est sis 30 av. Gustave Eiffel – Bât. A – 33600 PESSAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 341 420 081, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la Société, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée, à leur entrée en séance, par chaque membre de l'assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Arnaud ROUILLIER, Président, préside l'Assemblée.

Le cabinet Laurent GARCIA, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.
Le Président déclare que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le tiers des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux comptes,
- la feuille de présence à l'assemblée, les pouvoirs des actionnaires représentés, la liste des actionnaires,
- l'inventaire de l'actif et du passif au 31/12/2020
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats)
- le rapport établi par le Président,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions légales ou réglementaires, devaient être communiqués aux actionnaires, ont été soit adressés aux actionnaires qui en ont fait la demande, soit tenus à leur disposition au siège social pendant un délai fixé par lesdites dispositions légales.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat et distribution de dividendes.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport effectué à cet effet et du rapport des Commissaires aux comptes.
Cette lecture terminée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

1ère RESOLUTION : approbation des comptes 2020 et quitus au Président

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, les explications fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du conseil et les comptes de l'exercice tels qu'ils sont présentés.
L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait. Elle donne quitus de leur mandat, pour cet exercice au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème RESOLUTION : affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice de 528 803 € comme suit :
320 000 € versés en dividendes soit 80 € par action,
208 803 € en report à nouveau. Le compte report à nouveau passera donc 766 734 € à 975 537 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Les associés

LAURENT GARCIA

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION AQUITAINE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DE BORDEAUX

MILE S.A.S.

30 avenue Gustave Eiffel
33600 PESSAC

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31.12.2020

. Rapport sur les comptes annuels

. Rapport sur les conventions réglementées

LAURENT GARCIA

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION AQUITAINE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DE BORDEAUX

MILE S.A.S.

RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

LES BUREAUX DE PALMER - 1, ALLÉE ELSA TRIOLET - 33150 CENON - TÉL. 05 57 77 79 00 - FAX 05 57 77 79 09 - E-mail : cab@cabinet-lgarcia.fr
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté. N° DE TVA FR42331933234

MILE - SAS
30 avenue Gustave Eiffel – 33600 PESSAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux associés de la société MILE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cenon,
Le 3 juin 2021

Laurent GARCIA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Bordeaux

ANNEXE : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 30 Avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 4 1 4 2 0 0 8 1 0 0 1 0 9 — Néant ☐ *

		Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement *	AB		AC			
Frais de développement *	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	258 133	AG	226 610	31 523	28 194
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	36 239	AK	30 021	6 218	11 209
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	2 317 271	AU	1 552 116	765 155	742 224
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD	119	BE		119	119
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	23 701	BI		23 701	23 304
TOTAL (II)	BJ	2 635 463	BK	1 808 746	826 716	805 049
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*						
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT	240 696	BU		240 696	349 583
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 985	BW		1 985	5 888
CRÉANCES						
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 321 205	BY	23 002	1 298 203	1 542 065
Autres créances (3)	BZ	44 953	CA		44 953	54 604
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE			
Disponibilités	CF	722 448	CG		722 448	122 809
Comptes de régularisation						
Charges constatées d'avance (3)*	CH	65 070	CI		65 070	82 536
TOTAL (III)	CJ	2 396 357	CK	23 002	2 373 354	2 157 485
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 031 819	1A	1 831 749	3 200 071	2 962 533

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR 40 438
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Dossier N° 000777 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	766 734	608 600
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	528 803	458 134
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 845 537	1 616 734
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	242 438	212 984
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	242 438	212 984
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	180 070	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	210 754	187 222
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	303 858	612 079
	Dettes fiscales et sociales	DY	405 110	333 514
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 304	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 112 096	1 132 815
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 200 071	2 962 533

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	989 171	1 132 815
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 000777 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 837 545	FH	FC	9 837 545	9 202 453
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	2 214 540	FI	FI	2 214 540	2 129 112
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 052 086	FK	FL	12 052 086	11 331 565
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	66 491	104 030
	Autres produits (1) (11)				FQ	40	26
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	12 118 617	11 435 621
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	8 627 861	8 488 426
	Variation de stock (marchandises)*				FT	108 888	(261 436)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 148	567
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	730 034	759 967
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	66 941	74 122
	Salaires et traitements*				FY	884 761	867 848
	Charges sociales (10)				FZ	308 679	308 124
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	529 594	446 131
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	10 337	2 891
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	87 262	77 015
	Autres charges (12)				GE	9 562	16 376
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	11 365 067	10 780 032
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	753 550	655 589
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		28
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	284	417
	Total des produits financiers (V)				GP	284	445
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	793	223
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	793	223
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(509)	222
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	753 041	655 811

Dossier N° 000777 en Euros.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MILE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 826	1 528
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 519	33 395
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 345	34 922
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 984	35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 419	28 354
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	8 400	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	21 802	28 389
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 457)	6 534
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	215 781	204 211
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 132 246	11 470 989
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 603 444	11 012 855
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	528 803	458 134

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		1 756
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000777 en Euros.

MILE S.A.S – 30 avenue Gustave Eiffel – Bât. A – 33600 PESSAC

ANNEXE BILAN AU 31.12.2020

Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2020 dont le total est de 3 200 071 €.

et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de 12 132 246 € et dégageant un bénéfice de 528 803 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

1° - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La crise du COVID 19 a entraîné un faible recours au chômage partiel et la mise en place du télétravail partiel pour les fonctions ne nécessitant pas de présentiel à 100%. In fine, la crise n'a pas eu d'impact sur l'activité de l'entreprise, qui s'est redressée après la première période de confinement.

2° - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
La société a continué d'appliquer le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs ainsi que le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. L'application de ces deux règlements est sans impact sur les états financiers 2020.

3° - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Le montant des investissements de l'exercice est de 589 571 € (contre 641 790 € en 2019) dont matériels informatiques pour 554 227 €.
Le montant des cessions d'immobilisations ou mises hors service est de 388 714 €.

AMORTISSEMENTS : Le matériel informatique loué est amorti ainsi :
- MATERIEL NEUF : 3 ans en dégressif.
- MATERIEL 2ème MAIN : 2 ans en linéaire.

STOCK : Ce poste comprend du matériel de 2ème main pour 41 331 € et du matériel neuf dont la location débute le 01/01/2021 pour 199 365 €, du matériel neuf destiné à être revendu 0 €.

PRODUITS D'EXPLOITATION :
Sur un total de 12 118 617 €, à noter que 64 209 € correspondent à des loyers de location adossée.

CHARGES D'EXPLOITATION
Sur un total de 11 365 067 €, à noter que 67 707 € correspondent à des loyers de location adossée.

PRODUITS EXCEPTIONNELS : Ce poste comprend :
- le prix de vente de matériels précédemment loués pour 10 519 €
(à noter que des ventes de ce type interviennent tous les ans)

CHARGES EXCEPTIONNELLES :
- la valeur nette comptable du matériel vendu ci-dessus est de 8 419 €
- La valeur de matériel remplacé volé : 4 865 €

DETTES : toutes sont à moins d'un an, ce poste se répartit ainsi :

- dettes fournisseurs :	200 809 €
- factures à recevoir :	103 049 €
- congés payés :	23 672 €
- charges sur congés payés :	9 469 €

CREANCES :
Toutes sont à moins d'un an à l'exception de créances douteuses pour 40 438 € et d'un dépôt de garantie de 23 611 €.
Sur un total de 1 298 203 €, à noter que 1 161 286 € sont dus par des organismes bancaires et ont été réglés début 2020.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
Elles s'élèvent à 65 070 € dont :
- Assurances 2020 : 8 275 €
- Factures distributeurs reçus en 2019 pour contrats 2020 : 30 473 €
- Loyer 2021 : 24 127 €
- Médecine travail 2021 : 180 €
- Service extérieur 2019 : 2 015 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
Ils s'élèvent à 0 €.

PROVISION POUR RIQUES
Une provision de 242 438 € est passée pour couvrir les garanties données sur les ventes de matériels d'occasion, les sinistres courants affectant les matériels loués et les risques d'impayés sur des contrats portés dans nos livres.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (€)

Etat des Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	23 701		23 701
Clients douteux ou litigieux	40 438		40 438
Autres créances clients	1 280 767	1 280 767	
Personnel et comptes rattachés	5 342	5 342	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 000	1 000	
Impôts sur les bénéfices			
Autres impôts et taxes	150	150	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 121	30 121	
Divers	8 340	8 340	
Charges constatées d'avance	65 070	65 070	
Groupe et associés			
TOTAUX	1 454 930	1 390 791	64 139
Etat des Dettes	**Montant brut**	**A 1 an au plus**	**A plus d'un an**
Emprunts et dettes	180 070	57 145	122 925
Fournisseurs et comptes rattachés	303 858	308 858	
Personnel et comptes rattachés	234 342	234 342	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 924	95 924	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 882	60 882	
Autres impôts, taxes et assimilés	13 963	13 963	
Groupe et associés	210 754	210 754	
Produits constatés d'avance			
Autres dettes	12 304	12 304	
TOTAUX	1 112 096	994 171	122 925

4° - ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1° ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES :

4.1.1 ENGAGEMENTS NE FIGURANT PAS AU BILAN

MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à racheter du matériel informatique à l'issue de la période initiale de location pour 293 800 €
MILE s'est engagée auprès d'organismes de refinancement à louer des équipements pour 98 500 € correspondant aux engagements reçus de 97 825 € en 4.2° ci-après.
MILE s'est engagée auprès d'organismes de location longue durée de véhicules d'entreprise, à louer des véhicules pour un montant total de loyers de 72 670 €.

4.1.2° ENGAGEMENTS FIGURANT AU BILAN : NEANT

4.2° ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS :

- Engagements reçus des clients : montant des sommes dues par les clients pour des contrats de location autofinancés ou adossés

	Autofinancés	Adossés (location)
2021	1 318 591 €	51 596 €
2022	415 949 €	41 802 €
2023	178 793 €	4 427 €
2024	52 954 €	
2025	9 006 €	
2026	918 €	
TOTAL	1 976 211 €	97 825 €

4.3.° ENGAGEMENTS RECIPROQUES :
Facilité de caisse par la BNP : 100 000 €

5° CAPITAL SOCIAL
Il est composé de 4 000 actions de valeur nominale 125 € entièrement libérées.

6° EFFECTIF
L'effectif au 31/12/2020 est de 17 salariés dont 9 employés (1 à temps partiel) et 8 cadres (2 à temps partiel).

6.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE
Dans le cadre légal et réglementaire de l'article L123-13 du code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de départ à la retraite ne constitue pas de provision.
Le montant des droits acquis par les salariés de l'entreprise au 31/12/2020 s'élève à 164 529 €.

LAURENT GARCIA

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION AQUITAINE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DE BORDEAUX

MILE S.A.S.

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

LES BUREAUX DE PALMER - 1, ALLÉE ELSA TRIOLET - 33150 CENON - TÉL. 05 57 77 79 00 - FAX 05 57 77 79 09 - E-mail : cab@cabinet-lgarcia.fr
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté. N° DE TVA FR42331933234

MILE - SAS
30 avenue Gustave Eiffel – 33600 PESSAC

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisées, ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE

En application des statuts, j'ai été avisé des conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

1 - Indemnité d'occupation de locaux facturée à la société MILESIME pour un montant de 7 788 euros hors taxes pour l'exercice 2020

2 - Indemnité d'assistance servicing facturée à la société MILESIME pour 2020 :

49 246 euros dont :

- 11 282 euros pour gestion du refinancement
- 13 304 euros pour refacturation temps administrative
- 18 276 euros pour refacturation temps Arnaud Rouiller et Solange Delbot

3 - Refacturation de la location d'un véhicule EZ-607 de juillet à décembre 2020 : 2 356 euros

Fait à Cenon,
Le 3 juin 2021

Laurent GARCIA

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Bordeaux